

REPUBLIQUE FRANÇAISE

C.C. PEVELE CAREMBAULT

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal

Numéro SIRET : 2000419600028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TEMPLEUVE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : OFFICE TOURISME

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	132 952,00	217 779,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 84 827,33	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	217 779,33	217 779,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	23 735,57	20 384,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 351,57
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	23 735,57	23 735,57
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	241 514,90	241 514,90

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	74 830,00	0,00	40 743,00	40 743,00	40 743,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	53 040,00	0,00	64 825,00	64 825,00	64 825,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 740,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	135 610,00	0,00	112 568,00	112 568,00	112 568,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	135 610,00	0,00	112 568,00	112 568,00	112 568,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	13 717,00		20 384,00	20 384,00	20 384,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	13 717,00		20 384,00	20 384,00	20 384,00
	TOTAL	149 327,00	0,00	132 952,00	132 952,00	132 952,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 84 827,33

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 217 779,33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	50,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	223 759,89	0,00	215 552,33	215 552,33	215 552,33
	Total des recettes de gestion courante	228 383,89	0,00	215 752,33	215 752,33	215 752,33
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	228 383,89	0,00	215 752,33	215 752,33	215 752,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	2 117,00		2 027,00	2 027,00	2 027,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	2 117,00		2 027,00	2 027,00	2 027,00
	TOTAL	230 500,89	0,00	217 779,33	217 779,33	217 779,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 217 779,33

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

18 357,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	600,00	600,00	600,00
204	Subventions d'équipement versées	14 861,57	0,00	17 508,57	17 508,57	17 508,57
21	Immobilisations corporelles		0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 861,57	0,00	21 708,57	21 708,57	21 708,57
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 861,57	0,00	21 708,57	21 708,57	21 708,57
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 117,00		2 027,00	2 027,00	2 027,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 117,00		2 027,00	2 027,00	2 027,00
TOTAL		16 978,57	0,00	23 735,57	23 735,57	23 735,57

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

= TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 735,57
--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 717,00		20 384,00	20 384,00	20 384,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 717,00		20 384,00	20 384,00	20 384,00
TOTAL		13 717,00	0,00	20 384,00	20 384,00	20 384,00

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 351,57
---	----------

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 735,57
--	-----------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	18 357,00
--	------------------

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - OFFICE TOURISME	BP 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	40 743,00		40 743,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 825,00		64 825,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		427,00	427,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00		7 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	19 957,00	19 957,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	112 568,00	20 384,00	132 952,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 84 827,33

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 217 779,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	600,00	0,00	600,00
204	Subventions d'équipements versés	17 508,57	0,00	17 508,57
21	Immobilisations corporelles (6)	3 600,00	0,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	2 027,00	2 027,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	21 708,57	2 027,00	23 735,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 735,57

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		2 027,00	2 027,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200,00		200,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	215 552,33	0,00	215 552,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	215 752,33	2 027,00	217 779,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

217 779,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		19 957,00	19 957,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	427,00	427,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	20 384,00	20 384,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

3 351,57

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 735,57

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	74 830,00	40 743,00	40 743,00
6011	Matières premières et fournitures autres que terrains	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60611	Eau et assainissement	450,00	450,00	450,00
60612	Énergie - Électricité	2 900,00	1 600,00	1 600,00
60623	Alimentation	500,00	1 350,00	1 350,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	650,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	105,00	105,00	105,00
611	Contrats de prestations de services	19 175,00	9 150,00	9 150,00
6132	Locations immobilières	14 200,00	14 200,00	14 200,00
6156	Maintenance		600,00	600,00
6168	Autres primes d'assurance	600,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	200,00	200,00
6184	Versements à des organismes de formation	250,00	150,00	150,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies		1 000,00	1 000,00
6233	Foires et expositions	940,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	25 000,00	1 800,00	1 800,00
6238	Divers		500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 300,00	2 460,00	2 460,00
6281	Concours divers (cotisations...)		490,00	490,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 728,00	1 728,00
63512	Taxes foncières	760,00	760,00	760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	53 040,00	64 825,00	64 825,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	53 040,00	61 425,00	61 425,00
6218	Autre personnel extérieur		3 400,00	3 400,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 740,00	7 000,00	7 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	7 740,00	7 000,00	7 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	135 610,00	112 568,00	112 568,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	135 610,00	112 568,00	112 568,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</i>	<i>13 717,00</i>	<i>20 384,00</i>	<i>20 384,00</i>
60311	<i>Variation des stocks mat prem. et fourn. autre que de terrain</i>	<i>517,00</i>	<i>427,00</i>	<i>427,00</i>
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	<i>13 200,00</i>	<i>19 957,00</i>	<i>19 957,00</i>
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 717,00	20 384,00	20 384,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</i>		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	13 717,00	20 384,00	20 384,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	149 327,00	132 952,00	132 952,00

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - OFFICE TOURISME	BP	2016
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	84 827,33
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	217 779,33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	50,00	200,00	200,00
7018	Autres ventes de produits finis		150,00	150,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	50,00	50,00	50,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	4 574,00	0,00	0,00
7473	Départements	4 574,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	223 759,89	215 552,33	215 552,33
7552	Déficit du budget annexe à caractère administratif par le bu	223 759,89	215 552,33	215 552,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		228 383,89	215 752,33	215 752,33
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		228 383,89	215 752,33	215 752,33
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	2 117,00	2 027,00	2 027,00
60311	Variation des stocks mat prem. et fourm. autre que de terrai.	2 117,00	2 027,00	2 027,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctioi		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 117,00	2 027,00	2 027,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		230 500,89	217 779,33	217 779,33

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	217 779,33
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		600,00	600,00
2051	Concessions et droits similaires		600,00	600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	14 861,57	17 508,57	17 508,57
2041631	SPA - Biens mobiliers, matériel et études	14 861,57	17 508,57	17 508,57
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		3 600,00	3 600,00
2184	Mobilier		600,00	600,00
2188	Autres immobilisations corporelles		3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 861,57	21 708,57	21 708,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		14 861,57	21 708,57	21 708,57
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	2 117,00	2 027,00	2 027,00
	Charges transférées (9)	2 117,00	2 027,00	2 027,00
311	Matières premières et fournitures autres que terrains	2 117,00	2 027,00	2 027,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 117,00	2 027,00	2 027,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 978,57	23 735,57	23 735,57

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 735,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	13 717,00	20 384,00	20 384,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	3 340,72	5 100,00	5 100,00
28051	Concessions et droits similaires	7 216,46	11 000,00	11 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	358,01	2 500,00	2 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	472,65	750,00	750,00
28184	Mobilier	1 779,98	70,00	70,00
28188	Autres immobilisations corporelles	32,18	537,00	537,00
311	Matières premières et fournitures autres que terrains	517,00	427,00	427,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 717,00	20 384,00	20 384,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		13 717,00	20 384,00	20 384,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		13 717,00	20 384,00	20 384,00

+	
RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 351,57
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 735,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IVA 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).